

PROCES VERBAL DE REUNION

DISTRAME - COMITE D'ENTREPRISE

Mention de l'ouverture :

La réunion mensuelle (séance ordinaire) du Comité d'Entreprise (ci-après notifié CE) a été convoquée le 13 octobre 2016 à 9h30 en salle CE du siège social situé au Parc du Grand Troyes, 40 rue de Vienne à Sainte Savine (10300) par le Président M Michel Vignal.

En présence de :

M Michel Vignal, Président du CE

Mme Frédérique Royer, chef comptable

Mmes Marie Deborde et Jocelyne Nelain, membres du CE

MM Maxime Vu, Christophe Schmitt et Brice Hardy, membres du CE

I. Approbation de l'ordre du jour

Est inscrit à l'ordre du jour :

1. Approbation du procès verbal de la réunion du 13 septembre 2016.
2. Informations relatives aux mouvements de personnel et projets de recrutement.
3. Informations relatives aux projets de sous-traitance.
4. Détermination d'un endroit de stockage en vue de l'acquisition de tables pliantes et de bancs.
5. Organisation d'un repas du midi, date et thème à définir.
6. Détermination de la date de l'arbre de Noël.
7. Examen de l'offre Prof Express Lite et éventuelle adhésion.
8. Point sur les entretiens professionnels (dates, contenu, déroulement...)
9. Choix des critères d'amélioration de l'égalité homme-femme.
10. Définition d'un mode opératoire notamment horaire pour la tenue de réunions regroupant tout le personnel permettant à chacun d'y assister dans ses horaires de travail.
11. Pertinence de la souscription à un service de carburant (ex Total GR).
12. Point économique à fin septembre 2016 et commentaires.

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité

II. Approbation du procès verbal

Après examen du PV de la précédente réunion, celui-ci a été approuvé à l'unanimité.

III. Informations relatives aux mouvements de personnel et projets de recrutement.

- Annonce du départ de Vienne Ean prévu pour le 3/12, et du projet de transférer partiellement Maxime Vu au contrôle d'entrée

IV. Informations relatives aux projets de sous-traitance.

- Le service PAO étant confronté à certaines limites générant des problèmes de délais, une agence de communication a été sollicitée, notamment pour la réalisation de plaquettes pour le SAV et la Location.
- Le prestataire de prise de RDV ayant subi un changement de direction, 2 entreprises sont mises en concurrence. Pour information, 8 TCx sont concernés.

V. Détermination d'un endroit de stockage en vue de l'acquisition de tables pliantes et de bancs.

- Voir avec le magasin pour déterminer un éventuel endroit de stockage.
- Faire établir des devis pour un ou deux tables fixes (emplacement à déterminer)

VI. Organisation d'un repas du midi, date et thème à définir.

Repas le 25/11 pour la Sainte Catherine (personnel concerné à confirmer).

VII. Détermination de la date de l'arbre de Noël.

La date arrêtée est le jeudi 15/12 à 17H30 .

VIII. Examen de l'offre Prof Express Lite et éventuelle adhésion.

Validation de l'adhésion.

IX. Point sur les entretiens professionnels (dates, contenu, déroulement...).

Les salariés feront leurs entretiens professionnels avec leurs responsables hiérarchiques, puis ces derniers auront un entretien avec la direction les 16 et 21 novembre.

Il sera notamment abordé au cours de ces entretiens les perspectives d'évolution du salarié, et un formulaire à compléter sera envoyé à chaque personne concernée.

X. Choix des critères d'amélioration de l'égalité homme-femme.

Examen des critères lors de la prochaine réunion.

XI. Définition d'un mode opératoire notamment horaire pour la tenue de réunions regroupant tout le personnel permettant à chacun d'y assister dans ses horaires de travail.

Il a été convenu de filmer les prochaines réunions et de les mettre à disposition des salariés sous format numérique (Drive ou Intranet).

XII. Pertinence de la souscription à un service de carburant (ex Total GR).

En raisons des contraintes liées au caractère exclusif d'un tel service, il a été décidé de décliner cette possibilité.

XIII. Point économique à fin septembre 2016 et commentaires.

La prise de commande mensuelle est en régression de 19.91% par rapport à septembre 2015, portant la variation annuelle à +0,22%

Le chiffre d'affaires est en progression de 30% en septembre, à 1,941 M€ contre 1,490 M€ en 2015.

XIV. Ordre du jour de la prochaine séance

L'ordre du jour sera envoyé lors de la convocation après validation

XV. Clôture de la réunion

La séance à été levée à 11h30 par le président M Vignal

La prochaine réunion aura lieu à 9h30 le mardi 15 novembre 2016 en salle CE, au siège social de la société (Parc du Grand Troyes, 40 rue de Vienne, 10300 Sainte Savine)

Le Secrétaire

M Brice Hardy

